

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

La présidente constate que le quorum est atteint, soit au moins la moitié des membres du comité des fêtes plus un, et que l'assemblée peut valablement délibérer.

En préambule, Annette Foucart remercie tout d'abord Mme Sylvie BOURGAIS représentant la Mairie ainsi que Mr PINCHAUD, vice-président du comité des fêtes d'Hénouville pour leur présence et aussi tous les Boschervillais pour leur participation aux nombreuses manifestations et pour l'intérêt porté au comité des fêtes.

Annette FOUCART rappelle nos valeurs et nos objectifs, c'est-à-dire, promouvoir notre patrimoine et répondre aux souhaits de tous en proposant des activités artistiques et culturelles et remercie chaleureusement tous les Boschervillais et les habitants des communes environnantes pour leur participation aux nombreuses manifestations et pour l'intérêt porté au comité des fêtes.

Grâce à eux le bilan de cette saison 2019 est plus que satisfaisant.

La présidente présente ensuite le Comité des fêtes puis rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après : :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2019
- Rapport moral de l'activité 2019
- Présentation du bilan financier 2019 et affectation du résultat
- Présentation du budget prévisionnel 2020
- Quitus à la Présidente et au Trésorier pour la gestion du comité des fêtes
- Projets pour l'exercice 2020
- Questions diverses

La présidente de séance met à la disposition des membres de l'association :

- ❖ La feuille de présence certifiée exacte et sincère,
- ❖ Les pouvoirs des personnes représentées,
- ❖ Rapport d'activité 2018
- ❖ Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 Mars 2019
- ❖ Le bilan général financier 2019 et le prévisionnel 2020

La présidente aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

La présidente évoque le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019 en présentant le rapport sur la gestion et les activités de l'association au cours de cet exercice.

Son exposé porte tout d'abord sur les aides apportées par la Mairie, tant financières que par sa mise à disposition des salles, des matériels et des employés communaux pour les montages et démontages des barnums, podium etc... et prêt de la cuisine. Les membres du bureaux les en remercient chaleureusement.

Elle rappelle aussi la participation de nombreux bénévoles que nous retrouvons lors de l'organisation de manifestations.

La présidente présente ensuite les 10 commissions existantes :

- Club de randonnée
- Soirée de « printemps », en l'occurrence la soirée Casino
- Salon de peinture & sculpture
- Fête du village
- Mardis de juin
- Ateliers d'artistes
- Festival de musique
- Salon de puériculture
- Marché de Noël
- Communication

Annette Foucart souligne que pour une organisation efficace, le comité des fêtes est réparti en commissions pour chaque manifestation, avec systématiquement un ou plusieurs membres du Bureau au sein de ces commissions.

Puis la présidente présente en détail les activités de l'association sur l'année 2019 en faisant intervenir les membres du comité des fêtes.

Daniel HALOTEL nous parle des randonnées du dimanche qui n'intéresse pour le moment que les lèves-tôt ! Cette année il a passé la main de son poste de président à Colette LETELLIER et Marie-Pierre DUHORNAY.

Éric CHEVALLIER enchaîne ensuite sur la soirée casino qui, entre autres par manque de communication en raison du décalage tardif de la date n'a pas eu l'effet escompté. Les personnes présentes étaient cependant satisfaites de leur soirée et ont appréciés le professionnalisme des croupiers.

Suite aux problèmes récurrent d'une salle des fêtes devenue trop petite pour accueillir nos manifestations comme elles le devraient, le vice-président du comité des fêtes d'Hénouville évoque la possibilité de fusionner certains événements et nous faire ainsi bénéficier de leur grande salle ;

Michèle PAVIOT prend ensuite la parole pour évoquer le Salon de Peinture & Sculpture, salon qu'elle maîtrise à la perfection et dont elle connaît tous les secrets. L'édition 2019 a été comme à son habitude un grand succès avec la création cette année des « Petits

peintres au village » où les petits amateurs ont pu exprimer tout leur talent sous un barnum qui leur était réservé... tous ont bien sûr été chaleureusement félicités et récompensés.

Michèle PAVIOT nous informe également que l'édition 2020 est désormais bouclée avec la présence de nouveaux artistes aussi talentueux qu'il est possible de l'être, avec comme invité d'honneur Mr Emmanuel ARROUX (Peintre) et la présence de Mme Sarah VIGUER Sculpteur renommée. L'invité découverte sera Kisty ASCHER-CHAPMAN (Peintre anglaise) et Anne-Marie TASSY qui exposera son travail sur les vitraux.

Frank COLLIAUX poursuit avec la fête du village et le vide-greniers, laissant l'expo des 2 roues à Babeth CORDIER ; Ce week-end festif s'est déroulé les 1^{er} et 2 juin 2019 sous un très beau et chaud soleil. Le samedi soir avait lieu le repas champêtre qui a accueilli près de 130 personnes suivi par une soirée dansante très appréciée et animée par DJ Christophe. Très tôt le lendemain matin, 26 exposants ont pris possession de l'esplanade pour le vide-greniers et ont profités encore une fois d'une très belle journée ensoleillée, les enfants s'amusant à la fête foraine présente et profitant des ballades en poney, généreusement offertes par les écuries du Genetey tenues par Diane de Beaupuis que nous remercions.

Babeth nous parle à présent de l'expo des 2 roues en remplacement de Jean-Christian CORDIER, excusé. Sur proposition de Christian QUEVAL, il a été créé un événement de toute pièce qui pouvait intéresser les jeunes comme les moins jeunes et différent des autres expo-moto que l'on voit habituellement ; un choix très varié de 2 roues a été présenté, proposant des motos (Harley Davidson, BMW ...), mais aussi des scooters ou encore des solex ! Tous les engins étaient superbement bichonnés par de grands passionnés.

Florence GODU prend quant à elle en charge les mardis de juin. Ceux-ci sont toujours attendus avec impatience ! Un énorme orage a éclaté à quelques minutes de l'ouverture mais le soleil s'est rapidement imposé tous au long des 4 mardis. Diversité tant au niveau des exposants (du local à l'exotique) que dans le choix des orchestres, tous locaux aux thèmes variés (de la variété française, en passant par le jazz puis par les chants marins lors de l'Armada) Ce fut également un énorme succès pour la buvette tenue pour la première fois par le comité des fêtes depuis le départ de Jean-Baptiste de la Roumardière. Visiteurs, exposants et orchestres ont chaleureusement salué le professionnalisme de cette manifestation devenue une institution pour la commune ! Nous attendons maintenant avec impatience la prochaine édition qui accueillera cette année 5 mardis dans le mois.

L'Armada était présente sur la région pendant ces mardis de juin (le mardi 11) et il était prévu accueillir l'équipage du « TENACIOUS » un voilier coque bois de 60m spécialement équipé pour accueillir des personnes handicapées (en fauteuil roulant ou malvoyantes ...)

Malheureusement l'équipage a eu des problèmes d'organisation et ils n'ont pas pu venir dans la commune. Souhaitant malgré tout être présent pour ce bel évènement, le comité des fêtes a mis en place une buvette sur les bords de seine lors du passage des bateaux dès 7h du matin et jusqu'au passage du dernier bateau vers 17h. Un champ tout proche et généreusement offert par son propriétaire a servi de parking, géré par Daniel BACHELET et René CABRELLI.

Annette FOUCART présente le prochain évènement, point marquant de cette année 2019 : le Festival de musique !

Sur proposition d'Hélios AZOULAY, un projet de festival musical a pris forme et a permis à un grand nombre de puristes (ou pas) d'apprécier à sa juste valeur les concerts proposés aux quatre coins de la commune. Cependant tout cela avait un coût, car il fallait accueillir, loger et nourrir les musiciens, louer un piano... et la facture s'est vite élevée pour approcher les 13.000€ !

Cela correspondait pratiquement au budget du comité des fêtes pour son année de manifestations. Cependant, grâce aux recettes de la buvette, grâce à la commune qui a alloué une subvention exceptionnelle, grâce également au Crédit Mutuel de Duclair, grâce au Département qui a racheté une partie du concert qui se tenait dans les jardins de l'Abbaye et aussi grâce aux entrées payées par les visiteurs, le festival a pu être pratiquement auto-financé, le comité des fêtes a complété la facture par une participation avoisinant les 1300€ !

Tout était donc prêt pour l'organisation et tous les concerts, avec à leur tête, le très talentueux Hélios AZOULAY, furent un véritable succès :

- ❖ Le Flamenco avec sa danseuse exceptionnelle, à la salle des fêtes a accueilli près de 150 personnes
- ❖ La musique Classique dans la salle capitulaire des jardins de l'abbaye a ravi quant à elle, une soixantaine de personnes
- ❖ Du Jazz à la ferme des Templiers, dans cette espace limité une petite centaine de personnes ont apprécié cet interlude musical
- ❖ Un récital de piano chez Thérèse et Olivier JOUTEL, récital intimiste dans ce lieu privé, exclusivement réservé à 35 personnes
- ❖ Et pour finir un splendide moment de musique Klezmer au poney club du Genetey ou près de 200 personnes ont découvert cette musique étonnante et envoûtante.

Il va sans dire que devant un tel engouement l'expérience ne peut que se renouveler et une 2^{ème} édition aura lieu le weekend des 18 - 19 et 20 Septembre 2020.

Annette FOUCART nous parle à présent des Ateliers d'Artistes. Cette manifestation, dont c'était la 9^{ème} édition, est organisée par la Métropole et concerne les 71 communes de la métropole qui acceptent ou pas de participer à cet évènement. Cette année, seulement 26 communes ont choisi de participer, dont Saint-Martin de Boscherville et sur 180 artistes inscrits, 23 sont Boschervillais, soit 12% des artistes !

21 artistes ont exposé à la salle des fêtes avec des techniques diverses et variées, telles que le racout, le bois flotté, la peinture à l'huile, à l'acrylique, le streetArt, la reliure, le travail du verre ... Il y avait également 2 artistes indépendantes, Chrystelle CADORET (céramiste) qui ouvre son atelier route de l'Abbaye une bonne partie de la semaine, et Armelle NORMAND (peintre) située route du Moulin au Genetey, et qui organise des stages. Pour inaugurer ce premier jour, les exposants ont pris l'habitude de déjeuner tous ensemble et chacun apporte pour cela un petit quelque chose à grignoter dans une très bonne ambiance. Un très bon moment de convivialité.

Florence GODU reprend la parole pour le salon de la puériculture et du jouet qui a eu lieu le 10 Novembre 2019. Beaucoup de demandes et seulement 22 exposants ont eu le privilège de cette manifestation. En effet la salle des fêtes, trop petite face au succès de nos manifestations, ne peut accueillir qu'un nombre limité de personnes. Cependant, cette contrainte n'a pas empêché cet évènement récurrent de rencontrer un vif succès, dans une ambiance très chaleureuse et sans discontinuer de 9h à 17h. Enthousiasme marquant tant au niveau des exposants qu'au niveau des visiteurs.

Babeth CORDIER termine avec le marché de Noël qui s'est déroulé les 30 Novembre et 1^{er} Décembre. 27 exposants se sont partagé la salle sur 44 tables avec une grande diversité dans les produits proposés. Encore un grand succès pour la dernière manifestation de cette année 2019.

Un grand merci tout particulier à Christian QUEVAL qui a géré le panier surprise d'une main de maître , avec une gagnante à 42 gr du poids réel !

La présidente donne ensuite la parole au trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé.

Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice 2019.

Le trésorier commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Le résultat fait apparaître un montant total positif de **14.660,47 €** [cf annexe].

Puis la présidente donne lecture de son rapport moral [cf annexe].

L'assemblée générale procède ensuite au vote des résolutions :

→ **1^{ère} résolution**

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 Mars 2019 et de l'assemblée générale extraordinaire du 19 Mars 2019

Pour : 15 Contre : 0 Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

→ 2^e résolution

Approbation du rapport moral pour l'année 2019

Pour : 15 Contre : 0 Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

→ 3^e résolution

Approbation du rapport d'activité 2019

Pour : 15 Contre : 0 Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

→ 4^e résolution

Approbation du rapport financier pour l'année 2019 et affectation du résultat

Pour : 15 Contre : 0 Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

→ 5^e résolution

Quitus à la présidente et au trésorier pour la gestion de l'association

Pour : 15 Contre : 0 Abstention(s) : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

La présidente évoque ensuite le programme et les projets de l'association pour l'exercice 2020

Une plaquette a été imprimée reprenant toutes les activités prévues en 2020, elle sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Un exemplaire sera également annexé au présent procès-verbal

.....

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h20.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la présidente et la secrétaire de séance.

Fait à Saint-Martin de Boscherville le 5 Février 2020

Annette Foucart,
Présidente de séance

Florence Godu,
Secrétaire de séance